

2012-3731
2015-11-13

GROUPE M FONGICIDE

Equus 82.5 DF

COMMERCIAL

Granules Dispersable
Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales.

GARANTIE: Chlorothalonil 82,5 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

DANGER: IRRITANT POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32029 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 2,25-544,32kg

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
1 855-264-6262

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX.

Peut être fatal si inhalé. NE PAS inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation. Irritant sévère pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Laver les surfaces exposées de la peau avec de l'eau tiède savonneuse après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires caractérisés par un rougissement des yeux, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder au frais. Protéger de la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien de l'équipement. En outre, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un masque anti-

poussières.

Dans les serres

Le personnel sur place et les préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit ainsi qu'au nettoyage et à l'entretien de l'équipement doivent porter un imperméable résistant aux produits chimiques par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques de même qu'un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE et préfiltre approuvé pour les pesticides OU un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le **MODE D'EMPLOI**.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ne pas entrer ni laisser d'autres personnes entrer dans la zone traitée pendant le délai de sécurité à respecter après le traitement (48 heures).

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU SAC

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément à la réglementation provinciale.

Equus 82.5 DF

COMMERCIAL

Granules Dispersable
Fongicide pour le gazon et les plantes ornementales.

GARANTIE: Chlorothalonil 82,5 %

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

AVERTISSEMENT



POISON

DANGER: IRRITANT POUR LES YEUX

NUMÉRO D'HOMOLOGATION : 32029 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 2,25-544,32kg

Adama Agricultural Solutions Canada Ltd.
302 - 179 McDermot Avenue
Winnipeg, MB
R3B 0S1
1 855-264-6262

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

PRÉCAUTIONS

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. DANGER : IRRITE LA PEAU ET LES YEUX.

Peut être fatal si inhalé. NE PAS inhaler/respirer le brouillard de pulvérisation. Irritant sévère pour les yeux. Éviter tout contact avec les yeux. Peut irriter la peau. Éviter tout contact avec la peau. Laver les surfaces exposées de la peau avec de l'eau tiède savonneuse après la manipulation ou l'emploi du produit. NE PAS ingérer. Ce produit peut avoir des effets secondaires allergiques temporaires caractérisés par un rougissement des yeux, une légère irritation des bronches et des rougeurs ou une éruption sur les surfaces exposées de la peau. NE PAS entreposer à proximité des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Garder au frais. Protéger de la chaleur excessive. N'appliquer que sur les surfaces précisées sur l'étiquette.

Porter une combinaison par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques pendant le mélange, le chargement et l'application du produit ainsi que pendant le nettoyage et l'entretien

de l'équipement. En outre, les préposés au mélange et au chargement doivent porter un masque anti-poussières.

Dans les serres

Le personnel sur place et les préposés au mélange, au chargement et à l'application du produit ainsi qu'au nettoyage et à l'entretien de l'équipement doivent porter un imperméable résistant aux produits chimiques par dessus une chemise à manches longues, un long pantalon, des bottes en caoutchouc, des lunettes de protection étanches et des gants résistant aux produits chimiques de même qu'un appareil de protection respiratoire avec cartouche pour vapeurs organiques approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE et préfiltre approuvé pour les pesticides OU un appareil de protection respiratoire avec boîte filtrante approuvé par le NIOSH/MSHA/BHSE pour les pesticides.

N'appliquer que lorsque le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activité humaine, telles que des maisons, des chalets, des écoles et des zones récréatives, est minimale. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, de la température, de l'équipement d'application et de la configuration du pulvérisateur.

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.

Pour réduire le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer aux endroits présentant une pente modérée ou prononcée, un sol compacté ou de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Ne pas entrer ni laisser d'autres personnes entrer dans la zone traitée pendant le délai de sécurité à respecter après le traitement (48 heures).

DÉCONTAMINATION ET ÉLIMINATION

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des lieux d'un déversement.

ÉLIMINATION DU SAC

1. Bien vider le sac dans le réservoir du pulvérisateur.
2. Rendre le sac vide inutilisable.
3. Éliminer le sac conformément à la réglementation provinciale.

RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT

FONGICIDE À LARGE SPECTRE POUR LES VERTS, LES TERTRES DE DÉPART ET LES ALLÉES DES TERRAIN DE GOLF, LES GAZONS ORNEMENTAUX ET LES PLANTES ORNEMENTALES. Lire attentivement l'étiquette en entier et se conformer strictement au mode d'emploi.

Le fongicide Equus 82.5 DF est une formulation à utiliser sur les verts, les tertres de départ et les

allées des terrains de golf, les gazons ornementaux ainsi que les herbes, les arbustes et les arbres ornementaux. Ce produit est très efficace pour la suppression d'un grand nombre de maladies qui attaquent le gazon et les plantes ornementales quand on l'utilise conformément aux instructions données sur cette étiquette. Couvrir parfaitement et uniformément les surfaces des plantes pour obtenir une bonne suppression des maladies.

Le fongicide Equus 82.5 DF est recommandé pour les programmes compatibles avec les principes de la lutte intégrée qui incluent l'utilisation de variétés de cultures résistant aux maladies ainsi que le recours à des pratiques culturales, au dépistage des ravageurs et aux réseaux de prévisions des maladies pour réduire la surutilisation des pesticides.

Directives de mélange

Pulvériser le fongicide Equus 82.5 DF en employant suffisamment d'eau pour bien couvrir les surfaces des plantes. Selon la culture et le stade de croissance des plantes, le volume d'arrosage à utiliser peut varier de 200 à 4000 litres à l'hectare pour la pulvérisation diluée, et de 50 à 100 litres à l'hectare pour la pulvérisation concentrée. Utiliser les volumes de pulvérisation les plus élevés lorsque le feuillage est dense et qu'il est plus difficile de bien couvrir les plantes. Pour une application typique sur un terrain de golf, le volume de solution de pulvérisation à utiliser varie de 400 à 2000 litres à l'hectare.

Verser la quantité requise de fongicide Equus 82.5 DF dans la cuve du pulvérisateur tout en la remplissant d'eau. Garder l'agitateur en marche pendant le remplissage de la cuve et la pulvérisation.

NE PAS mélanger le fongicide Equus 82.5 DF dans la cuve du pulvérisateur avec des pesticides, des agents tensio-actifs ou des engrais, sauf si un usage antérieur s'est révélé physiquement compatible, efficace et sans danger dans les conditions d'utilisation prévues.

NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.

MODE D'EMPLOI

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer l'eau d'irrigation ou les sources d'approvisionnement en eau potable ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

Application avec pulvérisateur de grandes cultures: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer sous forme de gouttelettes de taille inférieure à celles correspondant à la classification « moyenne » de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La rampe doit être à 60 cm ou moins audessus de la culture ou du sol.

Application avec pulvérisateur pneumatique: NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser directement audessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté au vent.

L'utilisation des méthodes de pulvérisation ou de l'équipement suivants NE requiert PAS une zone

tampon : pulvérisateur manuel ou dorsal et traitement localisé.

Les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point limite d'application directe sous le vent et la bordure la plus rapprochée des habitats aquatiques vulnérables (tels que les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs, les fossés et les terres humides), estuariens et marins.

Méthode d'application	Culture		Zones tampons (mètres) requises pour la protection:			
			des habitats d'eau douce de profondeur:		des habitats estuariens/marins de profondeur:	
			inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m
Pulvérisateur de grande culture	Conifères		5	1	5	3
	Gazon (terrains de golf)		15	2	15	5
Pulvérisateur pneumatique	Plantes ornementales	début du stade de croissance	35	10	35	25
		fin du stade de croissance	25	5	25	15

Lorsqu'on utilise un mélange en réservoir, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon la plus large (la plus restrictive) parmi les produits utilisés dans le mélange et appliquer au moyen de la catégorie de gouttelettes la plus grosse (ASAE) indiquée sur les étiquettes des produits d'association.

La zone tampon de ce produit peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et de la configuration de l'équipement de pulvérisation en accédant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Dans les gazonnières, le gazon en plaques traité au chlorthalonil avant la récolte doit être coupé, roulé et récolté mécaniquement.

Il est interdit d'utiliser ce produit autour des résidences et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Ce produit ne peut être utilisé par les particuliers ni par tout autre utilisateur non certifié.

Ne pas appliquer ce produit de telle manière qu'il puisse entrer en contact avec les travailleurs, d'autres personnes ou des animaux de compagnie, que ce soit directement ou par la dérive de la solution pulvérisée. Seuls les applicateurs dûment protégés doivent se trouver sur les lieux pendant l'application.

Gazon : NE PAS tondre ni arroser le gazon après le traitement jusqu'à ce que les résidus de la pulvérisation soient bien secs; le fongicide Equus 82.5 DF doit toujours être employé de concert

avec de bonnes pratiques d'entretien du gazon.

Tertres de départ, verts et allées des terrains de golf et gazons ornementaux

Appliquer le fongicide Equus 82.5 DF dans une quantité d'eau suffisante pour assurer une couverture complète. Voir le tableau ci-après pour connaître les doses de produit et les intervalles de traitement. Appliquer le fongicide Equus 82.5 DF lorsque les conditions favorisent le développement des maladies et répéter les traitements tant que ces conditions persisteront. Lorsque l'infestation est grave, utiliser les doses curatives à des intervalles de 7 jours.

Culture	Maladie	Intervalle entre les traitements	Dose : en grammes de produit par 100 mètres ² .	
			Préventive	Curative
Allées	Brûlure en plaques (<i>Sclerotinia homoeocarpa</i>)	7 - 14 jours	29 - 58	-
Terrains de golf (tertres et verts), gazon ornemental	Brûlure en plaques	7 - 14 jours	58 - 115	115 - 212
Terrains de golf (tertres, verts et allées), gazon ornemental	Tache foliaire (<i>Bipolaris</i> sp., <i>Drechslera</i> sp., <i>Exosporium</i> sp.) et brûlure helminthosporiennes (<i>Drechslera poae</i>)	7 - 14 jours	58 - 115	115 - 212
	Plaque brune (<i>Rhizoctonia solani</i>)	7 - 14 jours	58 - 115	115 - 212
	Anthracnose (<i>Colletotrichum cereale</i>)	7 - 10 jours	103 - 115	Non recommandé
	Moisissure des neiges grise (<i>Typhula incarnata</i>) et moisissure des neiges rose (<i>Microdochium nivale</i>)	-	145 - 303	Non recommandé

Mélanges en cuve

Le fongicide Equus 82.5 DF **ne** peut être mélangé en cuve **qu'avec** QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME ou Quali-Pro T-Nex 11.3 ME Lire toutes les étiquettes et se conformer aux mesures de précaution et aux modes d'emploi (doses, maladies supprimées et intervalles d'application) et autres restrictions.

1. Toujours vérifier la compatibilité de l'association avec QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME ou Quali-Pro T-Nex 11.3 ME en effectuant un essai en bocal avec des quantités proportionnelles de fongicide Equus 82.5 DF et d'eau avant de procéder au mélange dans la cuve du pulvérisateur.
2. Assurer une agitation suffisante, mécanique ou à jet, pendant le remplissage et l'application afin que la solution de pulvérisation reste en suspension
3. Remplir la cuve au moins à moitié d'eau propre.
4. Verser le fongicide Equus 82.5 DF en premier, puis le fongicide QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME ou Quali-Pro T-Nex 11.3 ME. Ne pas laisser les mélanges reposer

dans la cuve du pulvérisateur sans agitation pendant de longues périodes. Mélanger et appliquer le même jour.

Suppression de la brûlure en plaques : Appliquer le fongicide Equus 82.5 DF à raison de 115 g/100 m² en association avec le fongicide QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME à raison de l'étiquette de QUALI-PRO® PROPICONAZOLE 14.3 ME.

PLANTES ORNEMENTALES ET CONIFÈRES

Appliquer le fongicide Equus 82.5 DF à raison de 1,5 kg aux 1000 litres d'eau, à moins d'indications contraires dans les tableaux ci-après. Pour les plantes ornementales, appliquer suffisamment de solution pour bien couvrir les plantes, mais ne pas dépasser 2000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les traitements de la façon indiquée pour chaque espèce et chaque maladie mentionnée, et répéter à des intervalles de 7 à 14 jours jusqu'à ce que les conditions cessent d'être favorables au développement des maladies. Lorsque les conditions favorisent fortement les maladies, d'habitude par temps nuageux ou pluvieux, utiliser la dose la plus élevée et l'intervalle le plus court entre les traitements.

Le fongicide Equus 82.5 DF peut être utilisé dans les serres. NE PAS utiliser de brumisateur ou de l'équipement de pulvérisation haute pression pour appliquer le fongicide Equus 82.5 DF dans les serres. L'utilisation du fongicide Equus 82.5 DF est recommandée pour supprimer les maladies qui attaquent les plantes ornementales et les conifères énumérés dans les tableaux ci-après. L'utilisation du fongicide Equus 82.5 DF n'est pas recommandée sur les espèces qui ne sont pas indiquées.

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
ARBRES ET ARBUSTES À FEUILLES LARGES		
Amandier de Chine, cognassier, cerisier noir des sables	Pourriture brune des fleurs et des branches (<i>Monilinia fructicola</i>)	Début de la floraison
Aubépine	Rouille (<i>Gymnosporangium</i> sp.), entomosporiose (<i>Fabraea maculata</i>)	Avant la floraison
Azalée*	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora</i> spp.)	Sortie des nouvelles feuilles
Buisson ardent	Tavelure (<i>Spilocaea pyracanthae</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Chêne (groupe rouge seulement)	Cloque des feuilles (<i>Taphrina caerulescens</i>), tache des feuilles (<i>Actinopelte dryina</i>), anthracnose (<i>Apiognomonina quercina</i>)	Gonflement des bourgeons en dormance
Cornouiller	Tache septorienne (<i>Septoria</i> sp.)	Début de la floraison
Frêne	Tache des feuilles (cercosporiose) (<i>Cercospora</i> sp.), cercosporidiose (<i>Cercoporidium</i> sp.) et cylindrosporiose (<i>Cylindrosporium fraxini</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Fusain	Anthracnose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps

Houx	Brûlure rhizoctone des palmures (<i>Rhizoctonia</i> sp.)	Temps chaud et humide
Kalmie à larges feuilles	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora kalmiae</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Laurier-cerise	Tache cercosporéenne des feuilles (<i>Cercospora</i> sp.)	Chute des pétales
Mahonia	Rouille (<i>Cumminsiiella mirabilissima</i> and <i>Puccinia graminis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Marronnier d'Inde et à fleurs rouges	Brûlure des feuilles (<i>Guignardia aesculi</i>), anthracnose (<i>Glomerella cingulata</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Peuplier	Tache marssoninéenne des feuilles (<i>Marssonina</i> spp.)	Éclosion des bourgeons au printemps
Photinia	Tache des feuilles (entomosporiose) (<i>Diplocarpon mespili</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pieris (Andromeda)	Dépérissement phytophthoréen (<i>Phytophthora cinnamomi</i>)	Sortie des nouvelles feuilles
Platane	Anthracnose (<i>Platanus occidentalis</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pometier	Tavelure (<i>Venturia inaequalis</i>), rouille (<i>Gymnosporangium juniper-virginianae</i>), tache des Feuilles (<i>Sphaeropsis</i>) (<i>Botryosphaeria obtusa</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Rhododendron*	Maladie de la tache de la fleur (<i>Ovulinia azaleae</i>)	Début de la floraison
Troène	Tache des feuilles (cercosporiose) (<i>Cercospora</i> sp.)	Humidité prolongée
Viorne	Blanc (<i>Erysiphe sparsa</i>)	Milieu de l'été

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
BULBES ET PLANTES À FLEURS		
Chrysanthème	Brûlure mycosphaerelléenne (<i>Mycosphaerella ligulicola</i>), brûlure septorienne (<i>Septoria</i> sp.), moisissure grise des fleurs (<i>Botrytis cinerea</i>)	Transplantation des boutures Avant la floraison
Géranium	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), rouille (<i>Puccinia pelargonii-zonalis</i>)	Temps frais et humide
Glaïeul	Curvulariose (<i>Curvularia trifolli</i> f. sp. <i>gladioli</i>), pourriture grise (feuilles/fleurs) (<i>Botrytis gladiolorum</i>)	Début du bouturage
Hydrangée* (feuillage seulement)	Tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora hydrangeae</i>), septorienne (<i>Septoria</i> sp.)), rouille	Début du bouturage
Iris	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>), tache hétérosporienne (<i>Didymellina macrospora</i>)	Temps frais et humide
Lis	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Avant la floraison
Œillet	Tache alternarienne (<i>Alternaria dianthi</i> and <i>A. dianthicola</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Transplantation des boutures; temps frais et humide
Pétunia*	Mildiou (phase foliaire) (<i>Phytophthora infestans</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Avant la floraison
Rose trémière	Rouille (<i>Puccinia malvacearum</i>)	Début du stade des plantules
Rosier (utiliser 1,1 kg pour 1000 L)	Tache noire (<i>Diplocarpon rosae</i>), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps
Statice	Anthraxnose (<i>Colletotrichum gloeosporioides</i>), tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora insulana</i>), alternarienne (<i>Alternaria</i> sp.)), moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	Éclosion des boutons au printemps
Zinnia	Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	Premiers signes de maladie
* On a remarqué une décoloration des fleurs sur certaines variétés quand les traitements sont effectués durant la floraison.		

Espèces	Maladies supprimées	Première application suggérée
---------	---------------------	-------------------------------

PLANTES À FEUILLAGE		
Dragonnier (<i>Dracaena</i>)	Tache fusarienne (<i>Fusarium moniliforme</i>)	Avant la transplantation
Fougère à feuilles de cuir	Ascochyte (<i>Ascochyta</i> sp.), tache des feuilles (cercosporéenne (<i>Cercospora</i> sp., cylindrocladienne (<i>Cylindrocladium</i>)), brûlure rhizoctone (<i>Rhizoctonia solani</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Pachysandra (utiliser 3 kg pour 1000 L)	Brûlure des feuilles (<i>Volutella</i>) (<i>Pseudonectria pachysandricola</i>)	Éclosion des bourgeons au printemps
Palmier de salon (<i>Chamaedorea</i>)	Tache helminthosporienne (Bipolaris) (<i>Helminthosporium</i> sp.)	Temps frais et humide
Philodendron	Brûlure phytophthoréenne (<i>Phytophthora</i> sp.), tache dactylarienne (<i>Dactylaria humicola</i>)	Conditions humides
Maranta	Tache helminthosporienne (<i>Helminthosporium</i> sp.)	Début du bouturage
Rhoeo (thoeo bicolore)	Tache foliaire (dactylariose) (<i>Curvularia eragrostidis</i>)	Début du bouturage
Syngonium	Tache céphalosporienne (<i>Cephalosporium cinnamomeum</i>)	Temps chaud et humide

CONIFÈRES

Maladies supprimées	Dose de fongicide Equus 82.5 DF /Hectare	Directives d'application
Chancre scléroderrien (<i>Gremmeniella abietina</i>) (pins), rouge (suisse) (<i>Phaeocryptopus gaeumannii</i>), <i>Rhabdocline</i> (<i>Rhabdocline weirii</i>) (Douglas Taxifolié)	1,45 - 2,9 kg	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Faire la première application au printemps lorsque les nouvelles pousses mesurent entre 1 et 5 cm de longueur.
Brûlure des pousses (<i>Sirococcus conigenus</i>)	2,9 - 3,6 kg	Poursuivre les traitements à des intervalles de 3 à 4 semaines jusqu'à ce que cessent les conditions favorisant le développement des maladies. Dans les planches de pépinières, appliquer la plus forte dose recommandée à des intervalles de 3 semaines.
Rouge (<i>Rhizosphaera kalkhoffii</i>) (épinettes), brûlure des aiguilles (<i>Scirrhia acicola</i>) (pins)	5,75 kg	
Rouge (<i>Lophodermium seeditiosum</i>)	1,45 - 2,9 kg	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications entre la mi-juillet et le début d'août, avant le déclenchement de l'infection. Poursuivre les traitements à des intervalles de 3 à 4 semaines, jusqu'à ce que les conditions cessent de favoriser le développement des maladies. Dans les planches de pépinières, appliquer 2,9 kg/ha à des intervalles de 3 semaines.
Moisissure grise des jeunes plants (<i>Botrytis cinerea</i>), brûlure phoméenne des rameaux (<i>Phoma</i> spp.)	1,45 - 2,9 kg	Appliquer dans 100 à 1000 litres d'eau à l'hectare. Commencer les applications dans les planches de pépinières lorsque les jeunes plants mesurent 10 cm de hauteur et que le temps frais et humide favorise le développement des maladies. Poursuivre les traitements à des intervalles de 7 à 14 jours, aussi longtemps que persistent les conditions favorables aux maladies.

Les traitements effectués pendant la floraison peuvent endommager les fleurs et/ou les fruits.

Recommandations pour la gestion de la résistance

Gestion de la résistance, fongicide Equus 82.5 DF, fongicide du groupe M. Toute population

fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au fongicide Equus 82.5 DF et à d'autres fongicides du groupe M. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition dans les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux fongicides

- Dans la mesure du possible, alterner le fongicide Equus 82.5 DF ou d'autres fongicides du groupe M avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Éviter d'appliquer plus que le nombre maximal de traitements ou de traitements consécutifs du fongicide Equus 82.5 DF, tels que précisés dans le présent document, ou d'autres fongicides du même groupe, au cours d'une même saison.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique. Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Adama Agricultural Solutions Canada Ltd. en présence d'une baisse possible de sensibilité à Equus 82.5DF chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la quantité utilisée. Cesser d'employer le produit et passer à un autre fongicide ayant un site ou un mode d'action différent, si possible.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser au représentant de la compagnie au 1.855.264.6262 or www.adama.com/canada/en/